

Entre deux Lacs

Rivière-Bleue - Volume 46, Numéro 7 - Mars 2022

**Premier versement de
taxes municipales
le 31 mars 2022**



Mars mois de la nutrition

Dans ce numéro :

Page 3	Chronique municipale	Page 9	Club de randonnées Appalaches Message de la FADOQ Chronique de la Gare
Page 4	Dérogation mineure Service technique Développement/communications	Page 12	Fonds Dave Tremblay École Notre-Dame-de-Grâces
Page 5	Service des loisirs	Page 15	Petites annonces
Page 6	Nouvelles de votre biblio	Page 16	Calendrier
Page 7	Message de la Fabrique		

Mot du comité du journal

Nous vous rappelons que notre journal est aussi disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.riviere-bleue.ca. Vous y trouverez les textes avec les photos en couleurs. Vous cherchez un article d'un mois précédent? Vous pouvez le retrouver sur le site puisque nous conservons les publications des derniers mois.

L'école Notre-Dame-de-Grâces de Rivière-Bleue, plus spécifiquement la classe de Madame Suzanne Lafrance et ses élèves du 3^{ème} cycle, ont comme projet de rédiger un texte pour chaque parution du journal. C'est une très belle initiative! Bravo les grands!

Pour tous commentaires, suggestions ou questions n'hésitez pas à téléphoner au bureau municipal sur les heures d'ouverture au 418-893-5559 poste 4801 ou encore par courriel info@riviere-bleue.ca.

Le comité du journal

JOURNAL ENTRE DEUX LACS

32, RUE DES PINS EST

RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L2B0

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 635 EXEMPLAIRES

PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

COMITÉ INFORMATION

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

MARIE-EVE NADEAU, MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : LAURETTE BEAULIEU, DENIS LANDRY,

HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

DATE DE TOMBÉE :

Prochaine tombée du journal : 1 avril 2022

Pour une publication le : 20 avril 2022



La Municipalité vous informe :

1^{er} lundi Séance du conseil municipal
2^e lundi Séance de la MRC

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
4 AVRIL 2022 À 19 h 30

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi 8 h à 12 h

Courriel : info@riviere-bleue.ca
Site Web : www.riviere-bleue.ca
Téléphone : 418-893-5559

Chronique municipale



Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois de mars 2022.

Résolutions :

- Dépôt du rôle d'imposition pour l'année 2022
- Demande d'assistance financière au ministère des Transports pour des améliorations au réseau routier municipal
- Engagement permanent de Monsieur Janick Marchand
- Engagement permanent de Madame Johanne Dumont

- Engagement permanent de Madame Marie-Eve Nadeau
- Acquisition de quatre radars pédagogiques pour la 289 (entrée et sortie) et pour la rue des Pins Est (entrée et sortie)
- Engagement d'un nouvel apprenti pompier
- Affectation d'une partie du surplus visant les coûts excédentaires des travaux de l'église présentés dans le programme de vitalisation de la MRC
- Demande d'aide financière - Centre des Femmes du Témiscouata - 40^e anniversaire
- Acquisition du 138, rue St-Joseph Nord - Cadastre 5 905 606
- Adoption du budget 2022 de l'Office Municipal D'Habitation du Témiscouata
- Acquisition du 25, rue de l'Église Nord - Cadastre 6 354 643
- Appui à un projet pour le Fonds régions et ruralité - Volet régional de la MRC de Témiscouata
- Démontrer son engagement au projet Voisins solidaires
- Signataire autorisé pour le projet Voisins solidaires
- Programme pour station de nettoyage - lavage pour embarcations nautiques
- Les élus municipaux québécois solidaires du peuple Ukrainien

Les textes de ces procès-verbaux se trouvent sur le site WEB de la Municipalité de Rivière-Bleue à l'adresse suivante : www.riviere-bleue.ca.



Municipalité de Rivière-Bleue
32, rue des Pins Est
Rivière-Bleue, Québec
G0L 2B0

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE par la soussignée, directrice générale, de la Municipalité de Rivière-Bleue.

Une demande de dérogation mineure (#705-610-22-02) a été déposée relativement à l'immeuble sis au 122 chemin Brissette à Rivière-Bleue.

La dérogation demandée vise à régulariser l'emplacement d'un bâtiment accessoire construit en 2011 qui ne respecte pas la marge de recul minimale avant de 6,0 mètres et la marge de recul latérale minimale de 3,0 mètres avec le règlement de zonage # 364 qui est en vigueur depuis 2015.

Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le 4 avril à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 32 rue des Pins Est à Rivière-Bleue. Toute personne intéressée à cette demande pourra se faire entendre par le conseil.

Donnée à Rivière-Bleue ce troisième jour de mars deux mille vingt-deux.


Claudie Levasseur
Directrice générale

Service technique

La Municipalité de Rivière-Bleue souhaite informer sa population qui demeure en bordure d'un cours d'eau ou en zone inondable qu'il y a un risque d'inondation. Nous souhaitons rappeler aux résidents riverains, les mesures de prévention à prendre.

Que faire en cas d'alerte d'inondation?

- Rangez en hauteur ou montez à l'étage supérieur les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.
- Bouchez le drain au sous-sol.
- Fermez le gaz et l'électricité. Si l'eau a commencé à monter, assurez-vous d'avoir les pieds sur une surface sèche et utilisez un bâton de bois pour couper le courant.
- Suivez l'évolution de la situation à la radio, à la télévision ou sur Internet. Respectez les consignes de sécurité transmises.

Pour en savoir plus sur les procédures, allez au www.securitepublique.gouv.qc.ca.

Du sable et des sacs sont également disponibles au garage municipal afin d'assurer la protection de votre propriété.

Si vous avez des questions ou souhaitez nous faire part de vos observations, nous vous invitons à communiquer avec la réception du bureau municipal au 418-893-5559.

*Stéphane Lepage,
Contremaître - Voirie*

Développement/Communications

Un après-midi carnavalesque couronné de succès

On estime à environ 250 le nombre de personnes présentes par ce bel après-midi du 5 mars 2022.

En effet, la Municipalité de Rivière-Bleue, en collaboration avec l'entreprise en création d'événements Évencie, nous conviait à une brochette d'activités hivernales, question de marquer le décompte des jours nous menant au printemps et le début de la semaine de relâche : tire d'érable sur neige, glissades, feux de camp, hotdogs, chocolats chauds, soccer bulle, cafés aromatisés, ne manquaient plus que les rires et les sourires des enfants dégustant une barbe à papa, pour rendre ce carnaval plus que parfait. Et en plus, le soleil était de la partie!



La Municipalité de Rivière-Bleue tient à remercier les employés et les élus municipaux, ainsi que les bénévoles impliqués dans le montage et le démontage de l'activité. Merci à l'Érablière A. Dumais, pour le délicieux sirop, le Marché des Pins Bonichoix, pour leur dégustation de produits, les Productions Giard/Amusements, Cyclone pour la Barbe à papa et le soccer bulle, David Robert/Pyrotechnix pour les feux d'artifice, les Créations POME, pour l'arche de ballons, Karina Dionne, photographe et Cédric Morency pour les idées créatrices.

Le comité organisateur se donne quelques jours pour le bilan, mais il est clair qu'une activité hivernale de ce type a sa



place dans la communauté de Rivière-Bleue.



Alors à l'an prochain!

*Sébastien Ouellet,
Agent de développement communautaire, économique
et de communications*

Service des loisirs

Offres d'emplois



Le Service loisir, développement et communications est à la recherche de jeunes dynamiques, autonomes et responsables pour combler différents postes d'animation au cours de la période estivale. Les personnes intéressées devront avoir terminé leur quatrième secondaire et faire parvenir leur curriculum vitae au bureau municipal avant le 1^{er} mai prochain en spécifiant le poste de leur choix.

Moniteur Camp de jour municipal (2 postes à combler)

Sous l'autorité du technicien en loisir le moniteur aura à planifier, à organiser et à animer les activités auprès des enfants de 4 à 12 ans dans une ambiance décontractée et sécuritaire.

Moniteur-accompagnateur (1 poste à combler)
Sous l'autorité du technicien en loisir le moniteur aura à accompagner plus particulièrement certains enfants et à adapter les activités à leurs capacités. Il devra également collaborer aux activités régulières du terrain de jeux.

Les postes sont d'une durée de 7 semaines, à raison de 35 heures/semaine au taux du salaire minimum.

*Steven Bouchard,
Technicien en Loisirs*

Des nouvelles de votre biblio

Une histoire de chez-nous...

Les quarante années de la bibliothèque de Rivière-Bleue :

En septembre 1980, la municipalité de Rivière-Bleue officialise sa demande d'adhésion à la BCP (Bibliothèque Centrale de Prêts) des Portages. C'est en 1981 qu'un comité provisoire voit à l'aménagement d'un local.

Ce local est situé au «vieux collège»; édifice appartenant à la municipalité de Rivière-Bleue.



(Gracieuseté de la Corporation du patrimoine)

Le 21 janvier 1982, la municipalité de Rivière-Bleue se joint au réseau de la BCP des Portages. Elle est la 7^e bibliothèque à adhérer au réseau.

Grâce à l'appui financier de la municipalité et à l'implication de plusieurs bénévoles, la bibliothèque ouvre ses portes le 1^{er} février 1982 sous la supervision de notre 1^{er} responsable: Denis Landry

C'est au printemps 1983 qu'a lieu l'inauguration officielle de la bibliothèque.



Jacques Gagnon
représentant municipal
Denis Landry
responsable de la biblio
Michel Ouellet Maire
Yves Savard directeur du
réseau biblio

En 1984, la Bibliothèque Centrale de Prêts des Portages change de nom : " BIBLIO "et se dote d'un nouveau logo. Celui-ci servira à uniformiser l'image des BCP et des bibliothèques affiliées, dont la nôtre, à travers tout le Québec.



La bibliothèque de Rivière-Bleue, comme toutes les autres biblios, offre aux usagers différents services tels que le prêt de volumes, jouets, disques, œuvres d'art, la présentation de films et de pièces de théâtre, des tournées d'écrivains et diverses expositions et ce majoritairement gratuits.

Notre bibliothèque devient un important lieu culturel.

Plus d'une vingtaine de bénévoles participent à son bon fonctionnement.

À suivre, le mois prochain!



Quelques nouveautés :

De Jean-Pierre Charland : Le Clan Picard, les 3 tomes

De Michèle Tremblay : L'espoir des Bergeron tome 1 (Un bel avenir) et tome 2 (La crise)

De Louise Tremblay D'Essiambre : Place des Érables, tomes 1 et 2

D'André Mathieu: Docteur Campagne, tomes 1, 2, 3.

De Lucinda Rilley : Les sept Sœurs, tome 1

De Josée Ouimet; Dans le Secret des Voûtes, les 3 tomes

Venez découvrir aussi plein d'autres acquisitions récentes.

Nos heures d'ouverture : les mardis de 18 h 30 à 20 h et les mercredis de 13 h à 15 h.

*Christiane Roy,
pour votre biblio*

Fabrique

Les discussions se sont poursuivies entre la fabrique et la municipalité et les deux parties se sont entendues sur les conditions de la vente à la municipalité, de l'église et du presbytère. Nous sommes rendus à l'étape de la validation avec les autorités du diocèse et par la suite à la signature du contrat. Nous aurons atteint notre objectif d'assurer à la paroisse une continuité de ses services et la sauvegarde de notre église au profit de l'ensemble de la communauté. La fabrique tient à souligner la détermination du conseil municipal et à remercier tous ceux qui ont collaboré pour rendre ces objectifs possibles.

AVIS DE CONVOCATION pour élection de marguilliers

DONNÉ À L'ASSEMBLÉE DES PAROISSIENNES ET PAROISSIENS DE LA PAROISSE SAINT-JOSEPH

Mesdames, messieurs,

Conformément à l'article 50 de la Loi sur les fabriques, vous êtes par la présente convoqués à une assemblée des paroissiennes et paroissiens de la Paroisse Saint-Joseph (Rivière-Bleue) qui aura lieu le:

20 mars 2022 après la messe dominicale de 11 heures, à l'église paroissiale pour procéder à l'élection de deux (2) marguilliers sortant de charge le 31 décembre 2021 :

M. Michel Gingras qui termine un deuxième mandat (non-rééligible); M. Christian Ouellet qui termine un premier mandat complet (rééligible).

COVID : Règles en vigueur prévues à compter du 14 mars (Ce calendrier pourrait être devancé si la situation sanitaire s'améliore plus que prévu.)

Lieux de culte: 100 % de la capacité, sans maximum de personnes, avec passeport vaccinal. Cette limite vaut aussi pour les funérailles. Funérailles, sans passeport, maximum de 50 personnes.

Exposition du corps ou des cendres dans un lieu de culte: maximum de 50 personnes, sans roulement, le passeport n'est pas exigé.

Invitation de notre évêque



Chers diocésains et diocésaines, le 2 mars dernier, nous avons débuté le Carême. Ce temps de préparation à Pâques nous invite à demeurer dans la confiance et l'espérance.

C'est que le Seigneur nous ouvre un chemin de vie. Il est réconfortant d'en prendre conscience au moment où la pandémie perdure. La présence fidèle du Dieu de la vie nous accompagne vers des lendemains meilleurs.

Durant le Carême, nous sommes invités à poser un geste de partage envers des familles appauvries des pays du Sud. Je vous encourage à participer à la campagne de partage organisée par Développement et Paix - Caritas Canada. Il s'agit d'un mouvement catholique de solidarité internationale qui soutient des partenaires et leurs projets pour concrétiser une option préférentielle pour les pauvres. Lorsque nous faisons un don à Développement et Paix - Caritas Canada, nous mettons en pratique la parole de Jésus : «Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux» (Mt 7, 12). Cet appel est universel. Il nous invite à partager avec les personnes qui sont dans des situations d'insécurité alimentaire, d'urgence sanitaire ou de désastre naturel. De plus, il nous encourage à soutenir des projets de développement dans des pays du Sud.

Cette année, la campagne de Développement et Paix - Caritas Canada s'organise sous le thème *Les gens et la planète avant tout*. Je vous invite à partager généreusement. Votre don peut être fait par chèque, émis au nom du «Diocèse Sainte-Anne-de-la-Pocatière», en précisant qu'il s'agit d'un don pour Développement et Paix - Caritas Canada. Vous pouvez le déposer à la quête organisée dans votre église paroissiale le 5e dimanche du Carême ou l'expédier à : Évêché de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1200, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière (Québec) GOR 1Z0. Vous pouvez aussi faire un don en ligne sur le site web de Développement et Paix <https://www.devp.org/fr/donner-maintenant> ou

par téléphone : 1-888-234-8353. En vous remerciant à l'avance pour votre générosité!

Pierre Goudreault
Évêque du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et
membre du Conseil national de Développement et Paix-
Caritas Canada

Message du pape François qui nous invite à prier pour la paix

«Celui qui fait la guerre oublie l'humanité. Il ne part pas du peuple, il ne regarde pas la vie concrète du peuple, mais fait passer les intérêts partisans et le pouvoir avant tout.



Il s'appuie sur la logique diabolique et perverse des armes, qui est la plus éloignée de la volonté de Dieu. Et il se distancie des gens ordinaires, qui veulent la paix et qui, dans chaque conflit, sont les véritables victimes, qui paient dans leur chair les folies de la guerre. Je pense aux personnes âgées, à celles qui cherchent refuge en ce moment, aux mères qui fuient avec leurs enfants... Ce sont des frères et des sœurs pour lesquels il est urgent d'ouvrir des couloirs humanitaires et qui doivent être accueillis. Le cœur brisé par ce qui se passe en Ukraine - et n'oublions pas les guerres dans d'autres parties du monde, comme le Yémen, la Syrie, l'Éthiopie... - je le répète : que les armes se taisent! Dieu est avec les artisans de paix, pas avec ceux qui utilisent la violence. Parce que ceux qui aiment la paix..., "répudient la guerre comme instrument d'agression contre la liberté d'autres peuples et comme moyen de régler les différends internationaux"»

Denis Landry
pour l'Assemblée de fabrique

Randonnées Appalaches

L'hiver tire à sa fin, le soleil est davantage présent. Vous avez encore quelques occasions de profiter des sentiers, particulièrement en matinée alors que les pistes sont encore durcies. Nos sentiers sont très accessibles à l'ensemble de la population.



Vous souhaitez procéder à l'achat de raquettes en cette fin de saison et bénéficier de rabais, voici quelques conseils d'achats :

Comment choisir le bon équipement pour la raquette ? Voici les points à considérer lors du choix de

vos raquettes.

Le type

- Raquettes classiques : munies d'un cadre plus petit, pour les sentiers damés. Celles-ci conviennent parfaitement à la pratique de raquette en famille.
- Raquettes de montagne : dotées de crampons et de pointes dentelées offrant une meilleure accroche dans les terrains en pente.
- Raquettes de course : étroites, et de formes asymétriques, pour se déplacer à grandes enjambées sur la neige compacte et les sentiers damés.

Il existe des raquettes spécialement adaptées à l'anatomie féminine, plus petites et effilées. Les raquettes pour enfants sont faites de matériaux

plus abordables et durables, et les crampons sont moins tranchants.

Bonne fin d'hiver.

Denis Landry



Message de la FADOQ

Votre Club de l'Âge d'Or offre de nouveau à ses membres de préparer des buffets lors de funérailles. Il vous en coûte les frais d'épicerie + 2\$ par convive. Pour information et/ou réservation, contactez Mme Jacinthe Marchand au 418-893-2901.

Lise Bérubé, secrétaire

Chronique de la Gare

Retour vers le passé

En parcourant nos archives, il nous arrive de trouver des faits, des anecdotes, des statistiques, en fait, de véritables trésors qui éclairent la vie d'autrefois à Rivière-Bleue. En voici un pour vous...

Une église et son curé.

Notre église est en train de subir d'importantes modifications. La salle Albert-Roy s'est trouvée une nouvelle vocation et le Comptoir de linge deviendra le local du Cercle des Fermières.

Cette pièce, au soubassement, était au départ une chapelle. On retrouve dans les Archives paroissiales tenues par les curés, en ce cas-ci le curé Gauthier, datant du 15 mai 1918, des indications précises sur l'église à construire, entre autres: elle doit être en brique, tournée vers l'ouest astronomique, mesurer 192 x 46 x 40 pi. ; un presbytère, aussi en brique, sera érigé du côté sud et la chapelle ne pouvant être logée à l'arrière de l'église, vue l'étendue et la configuration du terrain, sera logée au soubassement.

Dans mes souvenirs cette chapelle servait aux messes de la semaine en hiver. Ma grand-mère m'y amenait quelquefois. Après le froid du dehors, à la lueur des chandelles, elle me faisait l'effet d'un cocon. C'est là aussi que, sous le curé Côté, nous, élèves de 7^e année, garçons et filles, pour une fois mélangés, passions une partie du mois de mai à réviser les cinq cents et quelques questions du petit catéchisme en prévision de notre communion solennelle.



Le curé Thériault et ses paroissiens, Fête-Dieu 1922

La pierre angulaire installée et bénite le 29 mai 1919, l'église sera terminée en novembre 1920. Le coût: 85 000\$. Le curé Gauthier ne verra pas son œuvre finie. Malade, il sera remplacé par l'abbé David Thériault, (vicaire de Carleton comme son prédécesseur) qui y célébrera la première messe le 14 novembre.

Une église nouvelle, il faut l'habiller. Ce qui nous vaut quatre trésors. Pas au sens d'une valeur monétaire actuelle, ou d'une valeur artistique unique, mais en ce qu'ils représentaient pour les paroissiens de ce temps, des paroissiens généreux. On ne compte plus les parties de cartes, souscriptions et bazars rapportés dans ces annales.

Le chemin de croix. Une souscription est lancée dès le huit août 1920: 400\$ sont recueillis le premier jour et le 12 décembre les 1 500\$ sont enfin réunis pour l'acquisition d'un chemin de croix «en relief, fini couleurs naturelles et or (...)». Il vient des ateliers Dafroti de New-York. Le 12 septembre une statue de Saint-Joseph d'une valeur de 150\$ est donnée par un paroissien.

Les cloches. Il faudra attendre le 30 septembre 1929 pour doter l'église d'une première cloche, 2 200 livres, sortie des fonderies Jules Robert de Nancy. Elle donne le «la» et portera le nom de Paul-Eugène. Suivra en 1956, l'ajout de 3 cloches fondues par la maison Bollec (?) de France: Pie X, 1 540 livres donne le «sol», Charles-Eugène, 1050 livres, donne le «la» et Joseph, 640 livres, le «do», ce qui avec la première formerait le bel accord: «fa, sol, la, do».

Les verrières du chœur et les tableaux. Les verrières sont installées en 1942: le mariage de Joseph, la naissance de Jésus, la fuite en Égypte et la mort de Joseph, 140\$ chacune, don de paroissiens. Elles viennent de chez Hobb et Glass de Montréal. Leur acquisition suit les travaux de baisse de la voûte et sont accompagnées de trois tableaux de peintres, remplacés en 1956 par ceux de Joseph, de l'Assomption de Marie et de Pie X.

L'orgue Casavant. Un contrat est signé en août pour un orgue de 19 jeux avec 10 accouplements devant être livré le 5 juin 1943 pour 6 000.00\$.

Un bazar, du 9 au 11 août, rapporta avec la souscription 5 000\$. Malheureusement, c'est la guerre et le rationnement, l'orgue arrivera fin septembre et sera inauguré et béni le 15 octobre 1944. Dans l'après-midi un concert est donné par le Chanoine Fortin, organiste à la cathédrale de Rimouski, accompagné d'un chœur de 5 voix. En 1988 l'orgue est relocalisé dans le transept et nettoyé. On vend des «morceaux d'orgue» ce qui assure une première mise de 19 850\$ sur les 35 000\$ nécessaires.

Feuilleter ces pages des Archives paroissiales, en majorité tenues par le curé Thériault, du moins pour le document que nous avons, m'a fait découvrir un curé spécial, aujourd'hui, nous dirions «pro-actif» : une requête en février 1922 pour le rétablissement à 6 jours par semaine de la liaison Monk-Edmundston assurant malle et passagers; le 2 avril, une délégation auprès des Ministres de la colonisation et de la voirie pour l'amélioration des chemins; le 30 avril, l'ouverture d'une bibliothèque à la sacristie, 300 volumes; le 13 juin 1923, organisation des secours pour Saint-Marc incendié; le 22 mars 1924, requête au Ministre des postes pour un service de malle quotidien.

Cependant, c'est dans les domaines connectés à sa charge de pasteur que la tâche du curé Thériault s'avéra plus rude, Rivière-Bleue, rappelons-le, était un village en pleine ébullition dû à l'arrivée du train et de la scierie Blue River Lumber.

D'abord, payer la dette de la construction de l'église. Malgré la générosité des citoyens, ni lui, ni son successeur l'abbé Ouellet, ne le réussiront. Lorsque le 4^e curé, l'abbé Belzile entrera en fonction, elle sera encore de 75 200\$. En 1941, lors des travaux sur la voûte elle était à 25 000\$.

D'autre part, le Rivière-Bleue des années 1920 était en pleine expansion. On y venait de partout : il y avait de la «gagne». La population masculine comptait 1 015 personnes et celle des femmes 778. Cela aurait-il attiré ici deux «*filles de mauvaises vie*»? Ce qui amena le curé en prône à tonner, non contre les demoiselles, mais contre ceux qui les encouragent en les «*hospitalisant, en leur donnant du pain, en les voiturant* ». Effet immédiat. Le soir « *quelques paroissiens ont enlevé les deux filles, leur ont payé leur passage pour Van Buren Maine et les ont mises sur le train de minuit* ». Rien ne dit qu'à l'arrêt d'Edmundston, elles n'ont pas repris le National Transcontinental ou le Temiscouata Railway en sens inverse!

Ce fut aussi une période de tension entre la communauté catholique et celle protestante du Pied-du-Lac. On note dans ces archives un grand nombre, d'une part d'apostasies, d'autre part d'abjurations, sans compter les mariages mixtes.



Confirmation le 23 mai 1938

Dans le cas des abjurations, en plus d'être faites en présence de paroissiens, elles étaient toujours signées par au moins deux d'entre eux. Un petit fait cocasse : un dimanche que tout le monde était assemblé dehors attendant l'arrivée de

Monseigneur qui venait confirmer les jeunes, le ministre protestant s'introduisit subrepticement dans l'église et distribua dans les bancs des bibles protestantes. Malheureusement pour lui, quelques paroissiens en étaient encore à décorer les lieux : les bibles furent vite ramassées et le «*polisson*» prié de sortir. L'honneur du curé était sauvé!

Enfin, la boisson. La guerre que mena le curé Thériault aux vendeurs de boisson de tout acabit est connue de tous. Il ne reculait devant rien pour les arrêter: un jour qu'il apprit que deux vendeurs avaient amarré leur chaland sur la St-François du côté américain pour y attendre les acheteurs, le curé organisa deux équipes de trois hommes: l'une contourna les vendeurs du côté américain, l'autre s'avança en canot du côté canadien. On envoya à la rencontre des vendeurs un «*converti*». Au moment de la transaction, les deux équipes se rabattirent sur les coupables et les conduisirent à la prison locale. Encore fallait-il retrouver les bouteilles en preuve. Elles étaient au fond de l'eau, amarrées les unes aux autres par des cordes. «*Le lendemain nous descendîmes la boisson, les coupables et les témoins à Rivière-du-Loup pour y être jugés. La cour, sur recommandation du curé, eut la clémence pour le jeune(...), seul soutien de sa mère veuve, opposée à ce genre de vie*»



Chapelle-école convertie en palais de justice et prison 1917-1925

Un peu Far-West le Rivière-Bleue de cette époque!

Laurette Beaulieu
Sources. Les archives paroissiales.
Rivière-Bleue 75 ans d'histoire
Recensement 1921
Photos. Collection de la Corporation du patrimoine de
Rivière-Bleue

Fonds Dave Tremblay

Assemblée générale annuelle du Fonds Dave Tremblay

Le Fonds Dave Tremblay tiendra son assemblée générale annuelle lundi, le 11 avril 2022 à 19 h, au Placoteux, 36, rue des Pins Est, Rivière-Bleue. L'organisme vient en aide aux familles de la région du Témiscouata, dont un enfant de moins de 18 ans est gravement malade.

Notez qu'il est possible de contribuer financièrement à l'organisme en faisant un don de charité en tout temps de l'année ou un don funéraire lors de la perte d'un être cher. Contactez Jacques-Sarto Bérubé au 418-859-2275 ou Pauline Levasseur au 418-893-2710.

À noter que le port du masque sera obligatoire.

Bienvenue à toutes et à tous.

Jacques-Sarto Bérubé

École Notre-Dame-de-Grâces

Notre école primaire fait partie de notre milieu. Nous sommes membres de cette communauté dans laquelle vivent nos familles. Nous, les élèves du troisième cycle, avons donc décidé de vous donner des nouvelles de ce qui se passe chez nous. Dans ce premier article, nous vous parlons de nous, notre organisation pour l'année scolaire 2021-2022.

École Primaire du Transcontinental

Les six écoles primaires de St-Marc-du-Lac-Long, Rivière-Bleue, Pohénégamook et St-Athanase sont réunies dans un même acte d'établissement qui s'appelle *École Primaire du Transcontinental*. Nous avons une équipe de direction composée ainsi: M. Michel Bois, directeur; Mme Amélie Morin, directrice adjointe et Mme Marie-Claude Pinet est directrice administrative. Les valeurs de notre école sont *RESPECT, BIENVEILLANCE ET COLLABORATION*.

École Notre-Dame-de-Grâces : organisation scolaire

Chez nous, il y a 95 élèves cette année répartis dans sept groupes. Mesdames Valéry Lavoie, orthopédagogue et Mylène Turcotte, psychoéducatrice, sont des professionnelles disponibles pour tous les élèves de l'école.

Nous avons la chance d'avoir une classe ateliers qui comprend 4 élèves du Transcontinental ainsi que mesdames Kathy Bégin, orthopédagogue, et Valérie-Sandra Lavoie, technicienne en éducation spécialisée. Ces élèves sont responsables de la récupération des contenants de jus vides dans l'école. Nous avons aussi deux classes de préscolaire pour les enfants de Rivière-Bleue et St-Marc: il y a 13 élèves de 4 et 5 ans dans chacune, celle de Mme Ariane Ouellet-Bouchard a les 4 ans temps plein tandis que celle de Mme Claudie Fournier contient les 4 ans à demi-temps (AM). Mme Diane Perreault les accompagne comme préposée.

Au primaire, nous avons la classe de premier cycle de Mme Édith Ouellet qui contient 17 élèves de 1^{ière} et 2^{ième} année. Mme Christine Émond, T.E.S., les accompagne. Au deuxième cycle, nous avons 30 élèves répartis dans deux

classes de 3^{ième} et 4^{ième} année: celle de Mme Lise St-Pierre et celle de Mme Guylaine Deschamps.

Finalement, il y a notre classe de 5^{ième} et 6^{ième} année qui compte 17 élèves et notre enseignante est Mme Suzanne Lafrance ainsi que Mme Nadine Caron, T.E.S. qui va aussi dans le groupe de Lise. En tant que plus vieux de l'école, nous avons plus de responsabilités. Par exemple, à chaque matin, nous aidons les élèves du premier cycle dans leur lecture. Le vendredi, nous animons une émission de radio étudiante, nous l'enregistrons et allons voir la secrétaire, Mme Marlène Charest, qui nous aide à la diffuser et elle est ensuite entendue dans toutes les classes par l'interphone. Aussi, nous avons plusieurs projets spéciaux; par exemple le 1^{er} mars, nous avons eu un tournoi de robotique en classe.

Il est essentiel d'ajouter que notre école a aussi un service de garde vraiment dynamique et professionnel qui est géré par Mme Marie-Pier Ouellet; elle est directrice de tous les sdg du Transcontinental. Nos animatrices sont Mmes Jessica Tremblay, Michèle Oakes et Marie-Josée Gagnon.

L'école en temps de covid.

Comme vous le savez, l'École Primaire du Transcontinental n'a pas été épargnée par cette pandémie. Mais vous ignorez probablement quelles mesures nous devons appliquer pour traverser cette crise. Tout d'abord, à l'exception des élèves du préscolaire, nous devons tous porter le masque en tout temps dans le transport scolaire et dans l'école; nous le changeons au moins deux fois par jour. Le lavage des mains est obligatoire dès qu'on rentre dans l'école ainsi que la désinfection des mains dans les classes. Aussi, les espaces de travail sont désinfectés à la fin de chaque journée. Lorsque la pandémie était à son maximum, M. Guy Soucy, notre concierge, devait désinfecter les aires communes (rampes

d'escaliers, poignées de portes, interrupteurs) deux fois par jour avec sa machine spéciale. Au printemps 2020, comme partout au Québec, nous avons eu l'enseignement en ligne. Nous avons eu aussi quelques semaines d'enseignement à la maison en 2021 et 2022. Nous avons eu à nous adapter énormément à cause de cette situation. Espérons que bientôt, nous reviendrons à une vie plus normale car c'est vraiment difficile pour nous.

Activités spéciales

Cet hiver, nous avons eu des jeux coopératifs. Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} année ont monté 8 ateliers extérieurs; tous les autres élèves de l'école étaient répartis dans 8 équipes et ont assisté aux jeux animés par les plus vieux. Que de plaisirs pour tous!



Pendant les Jeux Olympiques, la classe de Mme Lise s'occupait de nous garder à jour des médailles gagnées par le Canada grâce à leur grand tableau des résultats!

Nous avons deux récréations de 20 minutes et beaucoup de matériel à notre disposition pour nous dégourdir. En plus des modules du parc, nous avons des pelles, des trottinettes de neige, des traîneaux. Ces articles ont été payés en partie par la Municipalité de Rivière-Bleue qui est toujours tellement généreuse avec nous, de même que le programme *Récré Force 4 (Défi Pierre-Lavoie)*. Ce programme nous permet aussi d'avoir des récréations animées par Mme Michèle Oakes.



Avec l'assouplissement des règles sanitaires, quelques activités parascolaires ont repris avec force! Mme Tania Langlois, qui compose le groupe *Nos Deux* avec David Pelletier, nous offre des cours de chant à tous les mardis. Nous apprenons trois chansons : *BELEIVER* de *Imagine Dragon*, *METS TA TÊTE SUR MON ÉPAULE* des *Cowboys Fringants* et *DOMMAGE* de *Bigflo et Oli*.

Zoé : Un film-spectacle sur la PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

En 2015, un film-spectacle a été réalisé pour ramasser des fonds pour la Fondation de la Persévérance Scolaire; cette fondation vient en aide aux élèves en difficulté ou qui ont besoin

d'un coup de pouce pour les motiver dans leur cheminement scolaire. M. Stéphane Michaud et Mme France Gauvin du Centre de Services Scolaires avaient à ce moment contacté des classes pour composer une chanson et sélectionné des élèves qui ont du potentiel en chant pour ce projet. Mais malheureusement, la suite de ce projet a été mise sur pause parce la covid est arrivée parmi nous... Cette année, le projet a repris! Deux élèves de Rivière-Bleue ont été sélectionnés pour en faire partie : Léanne Gagnon et Marc-Antoine Pelletier. Le spectacle aura lieu le 6 mai à Témiscouata-sur-le-Lac ainsi qu'à Trois-Pistoles. La bande annonce est disponible sur la page Facebook du CSS du Fleuve-et-des-Lacs.



Et c'est ainsi que se termine cette première édition de notre chronique scolaire! Nous espérons que vous connaissez maintenant un peu mieux notre école.

Les 17 élèves du 3^{ème} cycle
de l'école Notre-Dame-de-Grâces

Petites annonces

CRÉDIT D'IMPÔT POUR MISE AUX NORMES D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES RÉSIDENIELLES

Saviez-vous que :

- Revenu Québec offre un crédit d'impôt jusqu'à 5 500\$ pour la mise à niveau des



















































installations d'assainissement des eaux usées pour les résidences principales et chalets, sous certaines conditions?

- Le programme exige qu'un contrat soit signé entre les propriétaires et l'entrepreneur qualifié d'ici au 31 mars, et les travaux doivent être réalisés d'ici la fin de l'année.
- Actuellement, le gouvernement n'a pas indiqué si le programme sera reconduit pour les années futures.
- Pour toutes informations, consultez le site de Revenu Québec, sous : <https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-mise-aux-normes-dinstallations-dassainissement-des-eaux-usees-residentielles/> et contactez-les pour vous assurer de remplir les conditions.

Des installations aux normes protègent nos rivières et nos lacs!

Le comité provisoire pour la protection du Beau Lac
France Nadeau et Luc Laplante
Patrice Nadeau
Marie-Claude Samson et Michel Dumont
Dominique Samson et Pierre Perron

Mars 2022

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
Patinage libre 17 h à 20 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30		Hockey libre secondaire 16 h à 17 h 30 Biblio 18 h 30 à 20 h	Hockey libre primaire 15 h 30 à 17 h 30 Biblio 13 h à 15 h	Patinage libre 13 h à 20 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	Patinage libre 16 h à 18 h Cantine 16 h 30 à 19 h 30	
		1 	2 	3  	4   	5  Carnaval d'hiver
6  Messe à 11 h 	7 Séance du conseil municipal	8 	9 	10  	11  	12 
Semaine de relâche						
13  Heure d'été  	14  	15 	16  Parution du journal Entre deux lacs 	17  	18   	19  
20  Messe à 11 h 	21  	22 	23 	24  	25  	26 
27  	28  	29 	30 	31  Premier versement de taxes 